



Mission régionale d'autorité environnementale
Centre-Val de Loire

Relevé de décisions de la séance du 9 novembre 2018

Président de la séance : Étienne LEFEBVRE
Autres membres présents : Philippe de GUIBERT
Philippe MAUBERT

I Plans-programmes : décisions prises dans le cas de l'examen au cas par cas

Liste des dossiers examinés soumis à évaluation environnementale :

— Révision du PLU de Sainte-Sévère-sur-Indre (36)

Liste des dossiers examinés non soumis à évaluation environnementale :

Néant

II Plans-programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

— Révision du SCoT d'Orléans Métropole

III Plans-programmes : avis tacite sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Feront l'objet d'un avis tacite les dossiers suivants :

— Révision du PLU de Chérisy (28)

IV Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

— Construction d'un bâtiment à usage d'entrepôt à Poupry (28)

— Permis de construire d'un « Village des Marques » à Sorigny (37)

V Projets : avis tacites sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Feront l'objet d'un avis tacite les dossiers suivants :

— PC modificatif parc photovoltaïque à Savigny-sur-Braye (41)

— Construction parc photovoltaïque « les Essarts » à Nouâtre (37)

VI Délégations

Il est donné délégation au président de la MRAe pour statuer sur les dossiers suivants :

Néant

Les décisions et avis sont mis en ligne sur le [site internet des MRAe](#).

Le Président de la MRAe Centre – Val de Loire,
Président de séance

Étienne LEFEBVRE